



## **SYNDICAT CGT de POINT P MBM**

19 place St Sernin 31070 TOULOUSE Cedex 7

Courriel : [contact@cgtpointpmbm.fr](mailto:contact@cgtpointpmbm.fr)

Sites : [www.cgtpointpmbm.fr](http://www.cgtpointpmbm.fr) et <http://cgstgobainbatiment.blogspot.fr/>

Contact syndicat CGT : Denis 06 08 82 68 11 / Emma 06 08 82 67 58

**Dans l'entreprise, des salariés sont sanctionnés ou licenciés pour parfois rien. Rien qui ne justifie une direction à les condamner au chômage alors qu'ils peuvent avoir une ancienneté importante et un âge qui compromet la possibilité de retrouver un emploi.**

**Si vous êtes convoqué à un entretien préalable à éventuelle sanction ou éventuel licenciement, ne restez pas isolé. Vous avez le droit d'être assisté par une personne de l'entreprise et c'est vous qui choisissez la personne qui vous assistera.**

**Et si « on » vous conseille de ne pas faire appel à quelqu'un de la CGT, soyez assurés que ce n'est pas dans votre intérêt.**

## **ET DEMAIN, PLUS DE DROIT A L'ERREUR ?**

Imaginez un monde où le travailleur doit à tout moment, plusieurs fois par jour, répondre de ses moindres faits et gestes, au risque de se voir sanctionné, voire licencié.

Imaginez un monde où le travailleur ne doit jamais se tromper, au risque de se voir sanctionné, voire licencié.

Imaginez un monde où aucune livraison ne doit arriver en retard chez le client, au risque de se voir sanctionné, voire licencié.

Imaginez un monde où il n'y aura jamais de rupture de stocks sur les agences, au risque de se voir sanctionné, voire licencié.

Imaginez un monde où les commandes clients doivent toujours arriver à l'heure, le jour prévu, au risque de se voir sanctionné, voire licencié.

Imaginez un monde où le client ne doit jamais attendre sur le parc, en magasin, en caisse, au téléphone, où les prix affichés en rayon sont les mêmes qu'en caisse.

Imaginez un monde où toutes, oui toutes les procédures doivent être appliquées sans aucune exception ....sauf si votre responsable vous autorise (verbalement mais comment le prouver ?) de déroger aux procédures, si le client n'est pas satisfait de nos procédures.

Imaginez un monde où les commandes internet seront aussi prioritaires que les clients qui ont fait l'effort de se rendre dans votre agence.

Imaginez un monde où on vous demande d'appeler des renforts en cas d'affluence sur l'agence alors que vous n'êtes que 3 sur votre agence.

Imaginez un monde où il y a de moins de moins de personnel en CDI, de plus en plus de personnel précaire (CDD, Intérim, stagiaires) et où il faudra, avec moins de personnel assurer un service de qualité supérieure aux clients.

Imaginez un monde où le client sera informé par des grands panneaux présents sur les agences qu'il aura toujours raison face au travailleur qui devra en permanence présenter des excuses aux clients, en cas de dysfonctionnements, même s'ils sont dûs à des causes organisationnelles.

**Bientôt chez Nous ????? A SUIVRE**

CGT MBM, octobre 2015